

SGS

25 ANS

Registre n°:

Scellé n°:

ADRESSE DE L'INSTALLATION: Rue Oscar Remy 67B
LIEGE.

PROPRIETAIRE (Nom - Prénom):

Adresse: 1026

DEMANDEUR: 1026

Adresse:

INSTALLATEUR: Arcowatt.

Adresse:

TVA ou CI:



GRD: TEC10

Compteur n°: 84877043

Index: 0334770417892, 3 Code EAN:

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION ALIMENTEE PAR LE RESEAU DE DISTRIBUTION BT

Appareils de mesure utilisés: Mesureur de terre n°SGS: B1282

Mesureur d'isolement n°SGS: B1282

Mesureur de continuité n°SGS: B1282

Schéma liaison à la terre: 11

Procédure technique: (RGIE art.86) TEC EE 102

Date de contrôle: 09/11/11

(RGIE art.87/86) TEC EE 211-212

Type de contrôle: Examen de conformité avant mise en usage (RGIE art.270) Visite de contrôle périodique (RGIE art.271 et 271bis) Visite de contrôle pour renforcement et/ou changement complet (RGIE art.276) Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation (RGIE art. 276bis) Examen de conformité avant mise en usage d'une installation photovoltaïque (RGIE art.270) (voir verso)

Type d'installation existante - nouvelle - extension - modification - temporaire - chantier -

Type locaux - compris dans l'installation: habitation (maison, appartement, autres), complexe de chantier + domestique *, parties communes d'une installation résidentielle, autres:

Début des travaux: fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 10.81 - BAA/BAS --- / non

Raccordement: tension: 3N 400 V AC/DC; Protection raccordement: existante: 25 A - prévue: 25 A

Câble alimentation tableau principal: 4 x 10 mm², type: EXUR

Type prise de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal

Nombre de tableaux: 1; Nombre de circuits term.: 14; Ra = 7,88 Ω; Ri tot = +10 MΩ

DESCRIPTION: voir schéma(s) en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I _n (A)	I _{cc} (A)	△ I _n (mA)
40	3000	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		Uom

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I _n (A)	I _{cc} (A)	△ I _n (mA)
40	3000	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		SCHÉMAS

- DPCDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre: infractions - remarques
- Protections installées contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent: infractions - remarques
- Existe-t-il: salle de bains - lessiveuse - lave vaisselle - séchoir - salle de douche: oui - non
- Existe-t-il des influences externes particulières: oui - non (si oui, voir en annexe)
- Eclairage TBTS placé: oui - non
- Chauffage électrique placé: oui - non
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas: infractions - remarques
- Etat du matériel électrique: bon - infractions - remarques
- Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects: bon - infractions - remarques
- Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires: bon - infractions - remarques - pas applicable
- Matériel électrique fixe et mobile: bon - infractions - remarques
- Contrôle du fonctionnement des DPCDR par leur bouton test ou via un courant de défaut: bon - infractions - remarques

INFRACTIONS - REMARQUES:

NÉANT

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : voir verso**CONCLUSION :** (Information importante au verso)

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE, sous réserve de (voir verso). Le prochain contrôle périodique est à effectuer avant le / / Le DPCDR général est - était plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les deux - trois personnes intéressées.

L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE (voir verso 2). Le DPCDR était plombé.

Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le / /

Une visite complémentaire est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.

Contrôlé par - Gecontroleerd door

SGS-SSB

L'INSPECTEUR 09/11/11

NOM - FONCTION/QUALITE:

N° INSP 0459 signature L. MEGAN Inspecteur à la date ci-dessus

VISA DU GRD:

DATE:

BLEE 10.13F - 22/03/11

Les conditions générales de SGS Statutory Services Belgium, en votre possession, sont applicables pour ce rapport.

SGS Statutory Services Belgium ASBL

Bd International, 55/D

Square des Conduites d'Eau, 1

1070 Bruxelles

4020 Liège

t +32 (0)2 411 60 35

f +32 (0)2 411 38 70

e sgs.brussels.sgsssb@sgs.com

t +32 (0)4 365 62 71

f +32 (0)4 366 14 93

e sgs.liège.sgsssb@sgs.com

Member of the SGS Group

RPM/RPR Bruxelles/Brussel TVA/BTW BE 0407 573 610 DEXIA 552-2890500-45